

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA142f09

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

47 Etats membres

20.11.2009

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Conseil de l'Europe aide la Turquie à mettre en place un nouveau système de gestion des tribunaux

Date : 20 novembre 2009, 17 heures

Lieu : Mardin (Turquie), tribunal de Mardin

Description : Evénement de clôture d'un projet du Conseil de l'Europe financé par l'UE en vue d'aider le ministère turc de la Justice à développer un nouveau système de gestion des tribunaux.

Financé par l'UE et mis en œuvre conjointement par le Conseil de l'Europe et le ministère turc de la Justice depuis janvier 2008, le projet « Soutien au système de gestion des tribunaux en Turquie » (d'un montant de 3 millions d'euros) visait à améliorer la qualité, l'efficacité et la transparence du système judiciaire et à accélérer le traitement des affaires en Turquie.

La première étape a consisté à introduire le nouveau système dans cinq tribunaux pilotes (Mardin, Rize, Manavgat, Aydın et Konya). De nouveaux postes d'administrateurs de tribunal et d'assistants judiciaires ont été créés au sein des tribunaux pilotes pour soulager les juges et les procureurs des tâches administratives.

Afin de mieux informer et conseiller le public, des bureaux de conseils et d'information ont été mis en place dans les tribunaux pilotes, et des brochures et des manuels ont été produits et distribués. Une politique plus transparente vis-à-vis des médias a été lancée avec la formation d'attachés de presse.

Les résultats du projet seront communiqués aujourd'hui lors de la manifestation de clôture organisée par Ahmet Kahraman, sous-secrétaire d'Etat à la Justice. La Direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques du Conseil de l'Europe et la délégation de la Commission européenne auprès de la Turquie seront également représentées à cette manifestation.

Le Conseil de l'Europe a commencé à préparer un projet de suivi visant à étendre le nouveau système de gestion des tribunaux à 20 tribunaux supplémentaires.

Contact :

Clementina Barbaro, Division du renforcement des capacités en matière juridique et de droits de l'homme, tél. +33 (0)3 90 21 44 78, Clementina.Barbaro@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int